



Bulletin Municipal Castanet



Mesdames, et Messieurs, Mes chers Concitoyens

Le Conseil Municipal, et le personnel se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année, qui commence dans des conditions toujours très particulières.

La pandémie de Covid19 bouleverse nos vies, depuis bientôt deux ans, et nous impose des contraintes sanitaires avec des conséquences psychiques et sociales.

Elle va, espérons-le, nous faire réfléchir sur les priorités à mettre en place, dans notre vie de tous les jours.

Dans ce contexte difficile, je veux vous transmettre ma positive attitude et j'emprunterai une citation de Voltaire:

« j'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé ! »

L'année 2021 aura été marquée par le départ à la retraite de Rolande Mahon, notre secrétaire de mairie depuis plus de 40 ans, et l'arrivée de Marlène Enjalbert, qui la remplace à ce poste. Nous n'avons pu pour des raisons de pandémie, fêter à ce jour le départ de Rolande avec les honneurs que la collectivité se doit de lui rendre.

À cet effet les élus ont fixé la date du Samedi 25 Juin 2022 pour inviter toute la population, et les personnalités pour célébrer tous ensemble ce moment, qui sera associé à l'inauguration des nouveaux bâtiments et l'accueil des nouveaux élus.

Le changement de secrétaire a été un moment important et un grand bouleversement pour notre collectivité et pour moi-même. En effet, le poste de secrétariat de mairie est un travail très spécifique et demande de multiples compétences que Rolande maîtrisait parfaitement après 40 ans de carrière. Je tiens à saluer l'assiduité et la volonté de Marlène Enjalbert qui lui a succédé. Novice à ce poste, elle a pu bénéficier d'une phase d'adaptation en doublon avec Rolande, et aussi de plusieurs formations. C'est un travail à multi-facettes, et il a fallu toute son énergie, et sa ténacité sans compter ses heures, pour maîtriser, et s'approprier le poste.

De plus, pour corser le tout, la trésorerie de Baraqueville a fermé ses portes au 1er Janvier 2021, et toute la comptabilité a été transférée à la trésorerie de Villefranche de Rouergue. Celle-ci est beaucoup plus pointilleuse, et a modifié les méthodes et procédures de travail.

Nous avons souhaité lors des entretiens d'embauche, recruter une personne qui maîtrise les nouvelles technologies du numérique. A ce titre Marlène a réalisé beaucoup d'actions de communication, en créant la vidéo promotionnelle de Castanet diffusée sur la chaîne YOU TUBE « CASTANET en AVEYRON, des montages vidéo grâce à des prises de vues réalisées par un drone, des publications et des articles sur le réseau Facebook et l'application Panneau Pocket.

Cette initiative a attiré l'attention de la chaîne publique France 3, qui a réalisé un reportage sur la commune diffusé aux grandes heures d'écoute France 3 REGIONS, et France 3 NATIONAL.

Pour compléter notre stratégie de communication, nous avons aussi participé au Grand Prix des Maires organisé par Alain Marschall, et Olivier Truchot de RMC : notre commune a été nominée, et une remise de prix était organisée en marge du salon des Maires à Paris dans le célèbre cabaret du Lido. Si les élus ont été les donneurs d'ordre, et les catalyseurs pour la mise en place de cette communication, le mérite de cette nomination revient en grande partie à Marlène. Je tiens à la remercier pour son implication, et souligner aussi l'impact que ces communications ont eu sur l'attractivité et la dynamique de notre commune.

L'année 2021 ne s'est pas résumée que par la communication, nous avons continué les travaux et les projets. Vous trouverez dans le bulletin les informations et les actions en cours que l'équipe municipale est fière de vous présenter.

Souhaitons ardemment que la situation sanitaire s'améliore enfin pour 2022!

Cette crise nous rappelle que la santé est le bien le plus précieux c'est donc le vœu que je formule en premier pour vous et vos proches.

Si les conditions le permettent, nous vous invitons à la cérémonie des vœux:

le dimanche 9 Janvier 2022 à 11h à la salle des fêtes de Lardeyrolles.

Bonne lecture,
FABRE Jean- Marc



*Bonne et Heureuse
Année 2022*



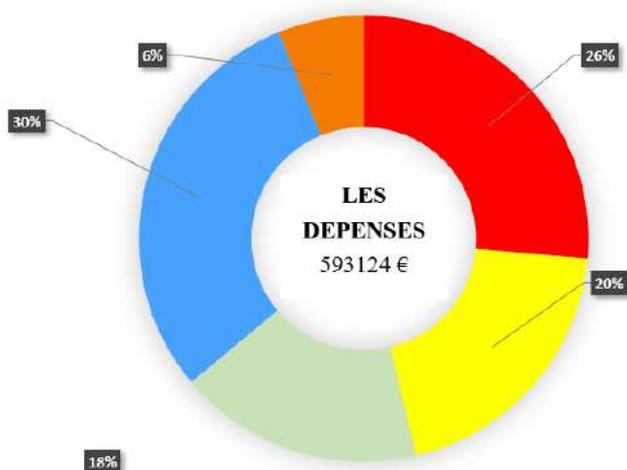
BUDGET PRIMITIF 2020

Photo H el ene Lecarme

COMMUNE DE CASTANET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ce sont les d epenses n ecessaires   l'action quotidienne comme, les achats de fournitures, les d epenses  nerg tiques, les salaires du personnel, mais aussi les int er ts des emprunts...

D epenses de fonctionnement Budget Pr evisionnel 2021

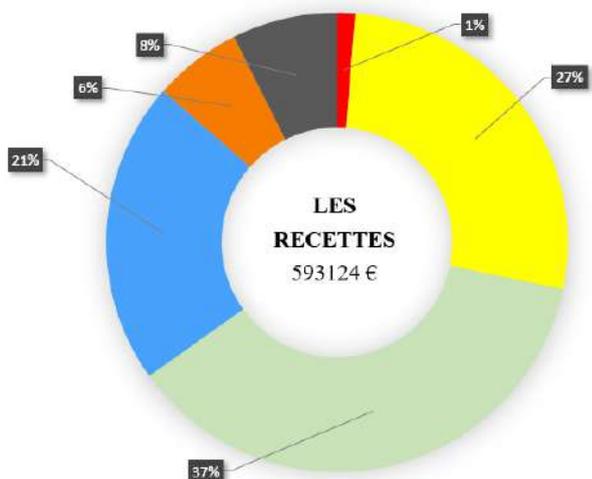


- Virement   la section d'investissement (autofinancement des projets, dont 66767   remboursement capital des emprunts) 156 757,14  
- Charge   caract ere g en ral (eau,  lectricit , combustible t l phone, internet, maintenance entretien b timents, imp ts et taxes, assurances frais d'actes et c r monie...) 117 535,07  
- Charges de gestion du personnel 104 750,00  
- Charge de gestion courante (service incendie, Fodsa, indemnit s des  lus, reversements communaut , int er ts des emprunts...) 177 510,12  
- Dotations aux amortissements 36 572,00  

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont constitu es des imp ts et des taxes, des dotations de l' tat, des subventions, des locations.

Recettes de fonctionnement Budget Pr evisionnel 2021



- Produits exceptionnels 7 500,00  
- Revenus des locations, exc dent budget annexes transport scolaire, lotissements, photovoltaïques) 160 189,49  
- Dotations de l' tat 218 542,00  
- Taxes fonci res 126 473,00  
- Prestations de services 36 722,00  
- Exc dent cumul  des ann es pr c dentes... 43 697,84  

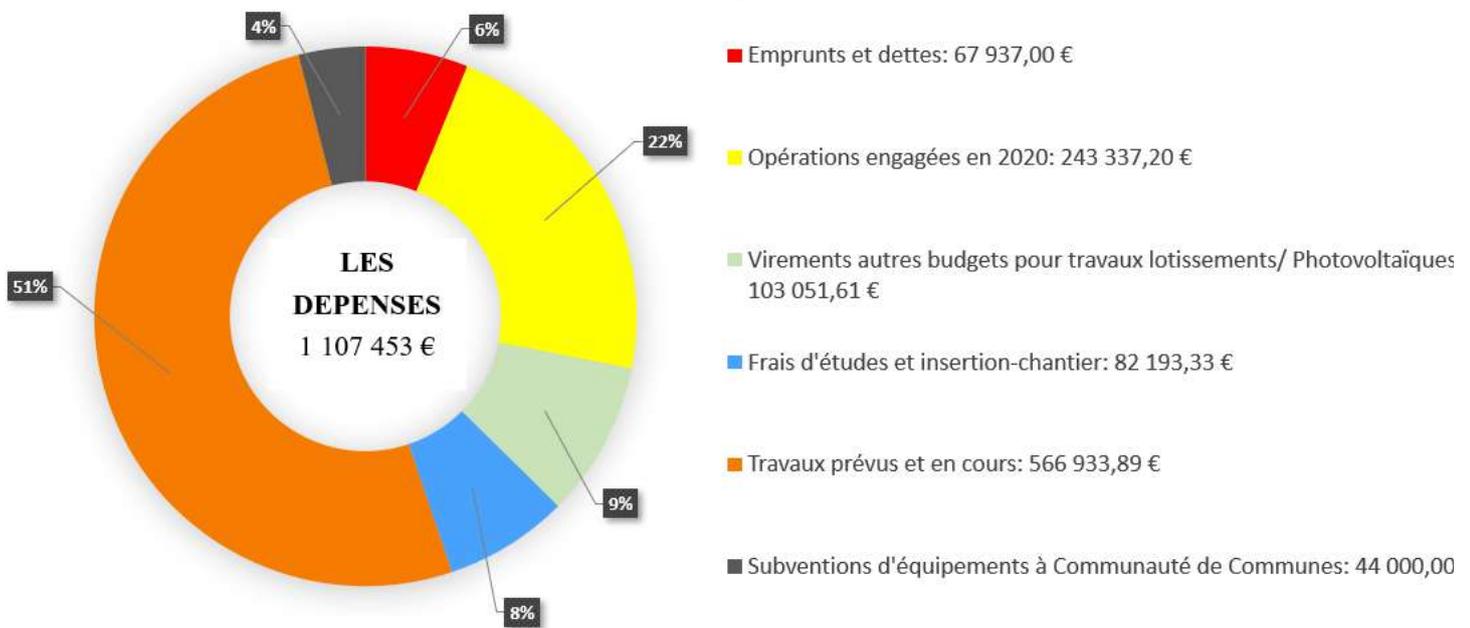


BUDGET PRIMITIF 2020

COMMUNE DE CASTANET DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Ce sont les dépenses qui enrichissent le patrimoine de la Commune: achats, constructions, aménagement de bâtiments, remplacement de matériels..

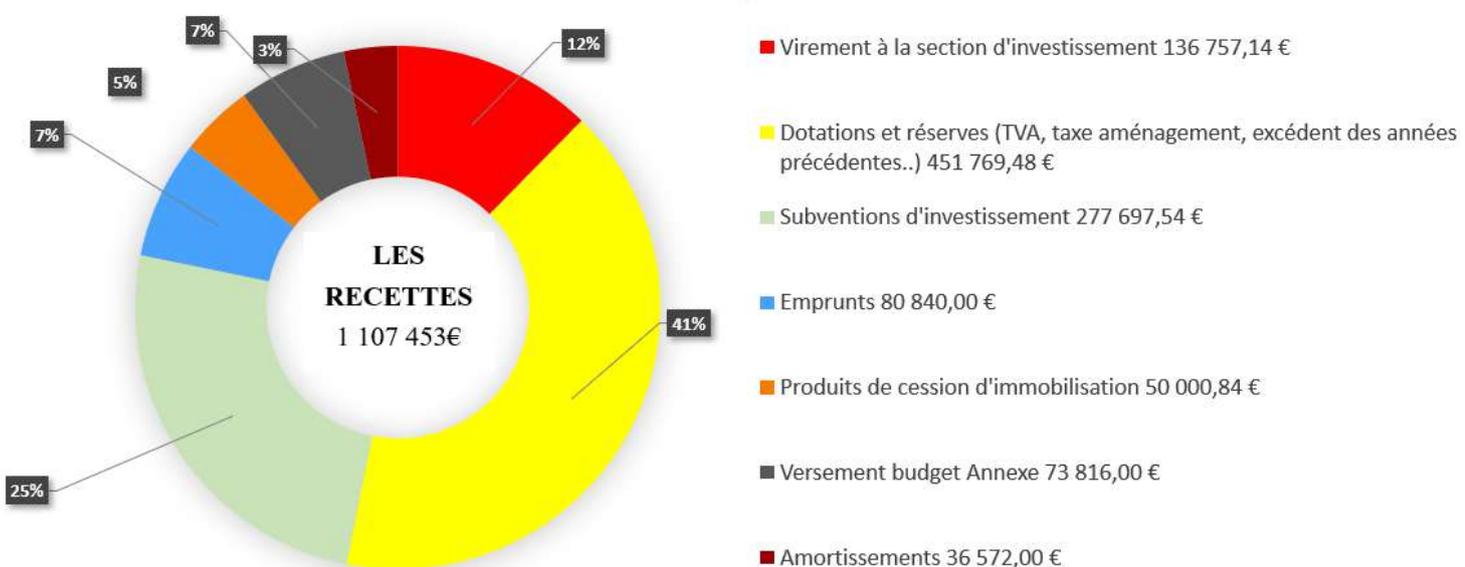
Dépenses d'investissement Budget Prévisionnel 2021



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles sont constituées du virement de la section de fonctionnement, l'excédent des années précédentes, la récupération de la TVA, les taxes d'aménagement, les emprunts et les subventions.

Recettes d'investissement Budget Prévisionnel 2021



TRAVAUX VOIRIE 2021

Travaux d'investissement voirie 2021

- Route de la Bruyère jusqu'à Fayet haut : travaux sur une longueur de 1050 mètres
coût de préparation de 5750 € et coût de goudronnage : 21350 €

- Route de Sardières : travaux sur une longueur de 1250 mètres
coût de préparation : 5400 € et coût de goudronnage : 22250 €

COÛT TOTAL: 54750 €

Pour l'entretien de la voirie, il a été réalisé 7 journées de points à temps
(boucher les nids de poules) avec le matériel de la communauté de communes

Pays Ségali, et notre agent Daniel pour un montant de 8400 €

Du dérasement a été réalisé sur plusieurs voies, et le débroussaillage.(deux passages par an.)



PRÉVISIONS 2022

Travaux de Réfection voirie :

Nous sommes actuellement en train d'étudier un chiffrage concernant des demandes de travaux sur plusieurs routes.
Une décision sera prise en conseil municipal en 2022.

Cette année, nous allons inscrire au programme beaucoup de routes à déraser, et cet hiver nous reprocéderons à l'élagage.

Des riverains ont fait des demandes d'élargage sur des chemins ruraux qui ont fait l'objet d'élargissement. Un listing des propriétaires et des riverains sera établi, le coût sera facturé à ces derniers.

LES TRAVAUX RÉALISÉS ET LES PROJETS EN COURS

parole pour les grandes ames

PAGE 01

L'ATELIER MUNICIPAL ET L'ANNEXE (AVANT)



Les travaux sont terminés pour l'atelier et son annexe. L'apparence et l'architecture des bâtiments ont une apparence plus moderne, et renvoient une meilleure image de l'entrée de la commune.

Les aides de l'Etat, de la Région, du Département, la production d'électricité et la location de l'annexe vont permettre un retour d'investissement sur 15ans, hors achat du bâtiment de Mr DELTOR

L'ATELIER MUNICIPAL ET L'ANNEXE (APRES)



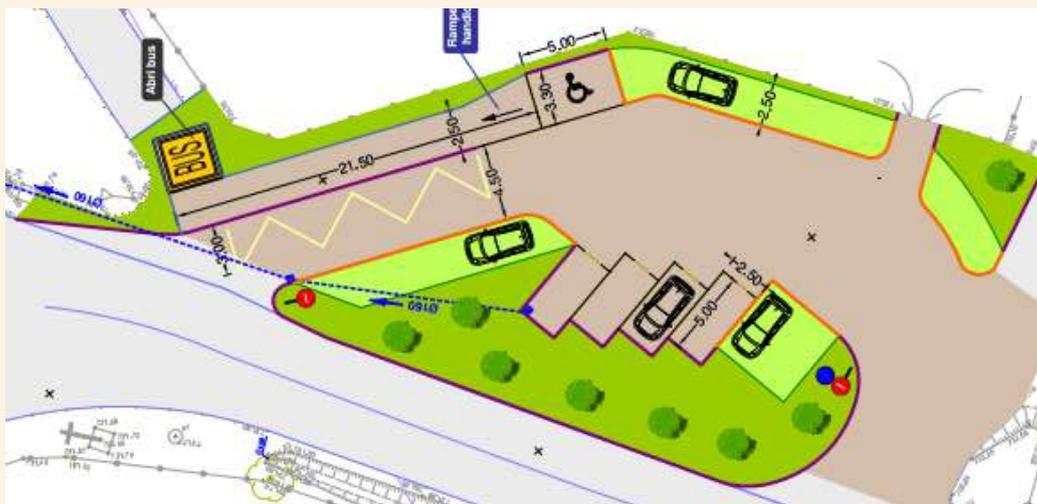
LA MAISON DU BOURG DE CASTANET (Avant/ Après)



Les travaux sont terminés et les logements sont occupés. Les aides de l'Etat, de la Région, et du Département, les locations des deux logements vont permettre un retour sur investissement sur 14 ans, hors achat maison.

AIRE DE CONVOITURAGE- TOURNÉE DE CASTANET

Une convention a été signée entre la mairie et le Département pour réhabiliter l'arrêt de bus, en aire de covoiturage. Tous les travaux seront pris en charge par le département et devraient être réalisés au cours du premier semestre 2022.



L'ANTENNE RELAIS

Dans le cadre de l'accord intervenu entre le Gouvernement, l'Arcep, et les opérateurs de téléphonie mobile en janvier 2018 dit « New Deal Zones Blanches », pour l'amélioration de l'accès à la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire et son programme de couverture ciblée, par arrêté interministériel du 27 mai 2020, publié au JORF du 31 mai 2020, la Commune de CASTANET a été retenue dans la liste complémentaire des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles, au titre du dispositif de couverture ciblée.



L'opérateur SFR est désigné par l'État : chef de file pour la réalisation de ce site d'émission sur la Commune de Castanet qui permettra la disponibilité des réseaux des 4 opérateurs (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR) sur le territoire de la Commune.

Le terrain de la LA COMBE GRANDE (ancien terrain de tennis) a été sélectionné pour mettre en place cette antenne-relais. La commune a signé une convention avec la société SFR afin d'aménager un espace paysager autour de ce dispositif.

PROJET 2022: CRÉATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Ce projet a débuté cette année avec la démolition de la maison et de l'atelier "Lagarrigue". Le dévoiement de la route de Lacam, permettra de sécuriser l'espace public autour du projet de la future salle des associations. Cette réalisation aura un coût prévisionnel total de 750.000 €. Une subvention prévisionnelle à hauteur de 70% est attendue.

RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FÊTES ET DE SES ABORDS AU HAMEAU DE LARDEYROLLES

ba bédune ARCHITECTES

GROUPEOCD

SIGMA



PERSPECTIVE



PLAN MASSE - 1/250ème



PLAN RDC - 1/100ème

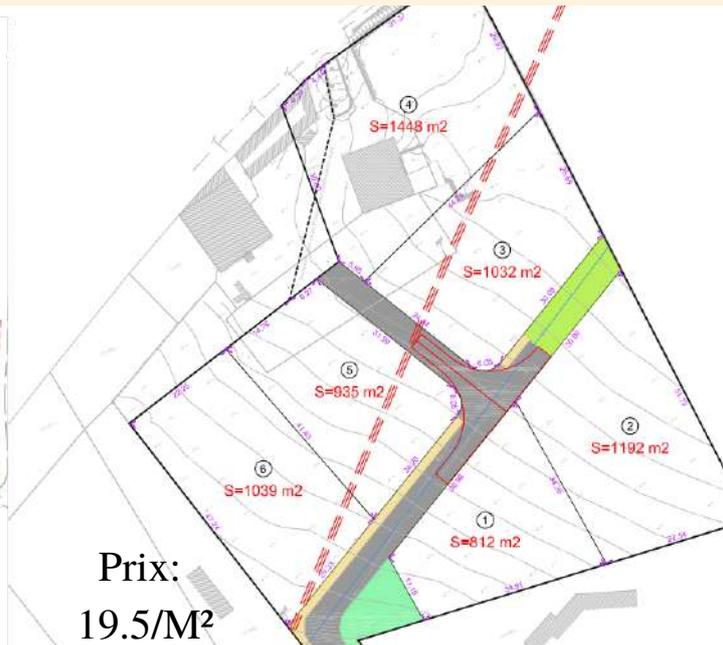
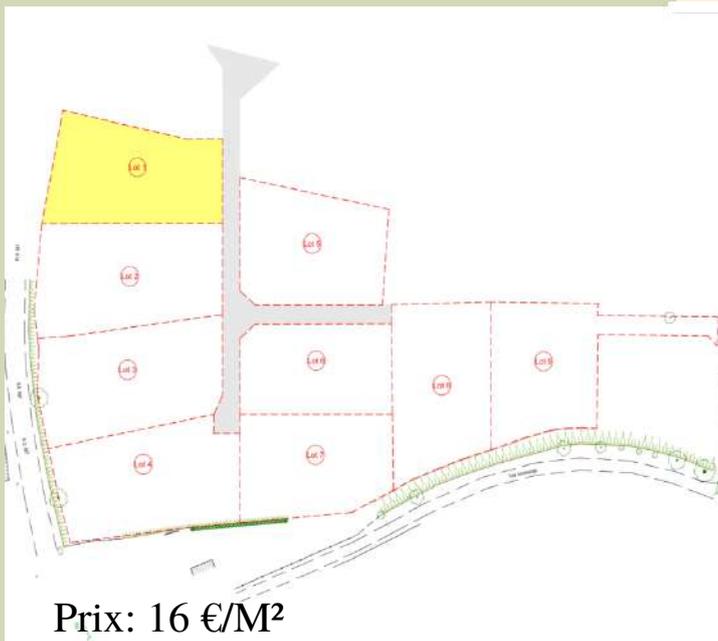


COUPE AA - 1/100ème



FACADE SUD - 1/100ème

HABITAT - LES LOTISSEMENTS



Lotissement La Capelle II (à gauche) Lotissement Le Belvédère (à droite).

Plusieurs lots restent disponibles à la vente. Des lotissements à taille "humaine" qui comportent des lots disposant de grandes superficies! Plus d'informations et Contact: Mairie de Castanet

HABITAT - VENTE DE LA GRANGE DU BELVÉDERE



C'est une belle grange à rénover qui est proposée à la vente. Accompagnée d'un grand terrain viabilisé constructible de 1500m², la grange dispose de 100m² par niveau, et d'une vue dégagée au Belvédère de Castanet.

Contact: Mairie de Castanet

ADRESSAGE

Les divers travaux relatifs à ce dossier (en partenariat avec le SMICA) sont terminés

La commande des Plaques de rues et des numéros des habitations vient d'être actée.

La livraison par notre fournisseur est prévue sur le mois de Février 2022, et la mise en place sur le terrain sera effectuée au cours du premier semestre.



GESTION INFORMATIQUE DES CIMETIERES

Parallèlement à l'adressage, le repérage informatique des concessions des deux cimetières a été effectué toujours avec notre partenaire du SMICA. Les plaques d'identification sont commandées.

(Exemple: **LAA40** pour Lardeyrolles Allée A position 40, **CAB30** pour Castanet- Allée B position 30) ;

La livraison est prévue en Février et la mise en place sera effectuée également au cours du premier semestre.

Économie d'énergie - Éclairage public

L'Éclairage public

Dans le but d'optimiser l'éclairage public, nous avons entrepris une réflexion sur la rénovation et le diagnostic de notre patrimoine d'éclairage public avec des objectifs constants :

- l'amélioration de la performance et de la qualité de l'éclairage
- la maîtrise des consommations
- la sécurité des usagers (extinction nocturne ou graduation)

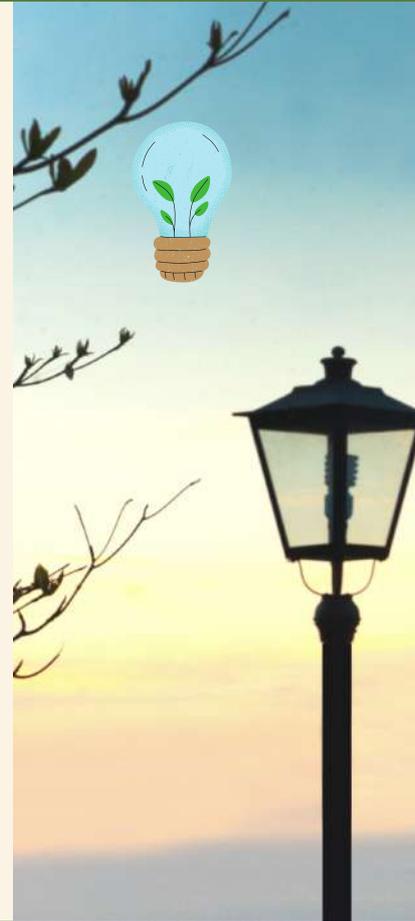
Pour réduire de façon significative les consommations, nous devons procéder au remplacement du matériel existant par des luminaires à LED. Cette nouvelle technologie offre aujourd'hui une grande efficacité énergétique pour une consommation d'énergie minimisée et un rendu identique.

Le deuxième élément est le fait qu'il existe des systèmes graduables permettant de réduire la consommation annuelle en diminuant l'intensité lumineuse en milieu de nuit, lorsque la fréquentation est plus faible, tout en maintenant un éclairage suffisant pour assurer la sécurité des usagers. Ce système peut induire jusqu'à 40% d'économies potentielles.

Le Syndicat d'Énergies de l'Aveyron (SIEDA) va nous accompagner dans ces travaux que nous avons programmés sur les 2 années 2022 et 2023.

Borne de Recharge pour Véhicules Électriques

Le Syndicat d'Énergie de l'Aveyron encourage l'électromobilité par la mise en œuvre d'un service public de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Dans ce souci de répondre aux besoins des usagers de ce nouveau moyen de déplacement, nous envisageons l'implantation d'une borne de recharge sur la commune.



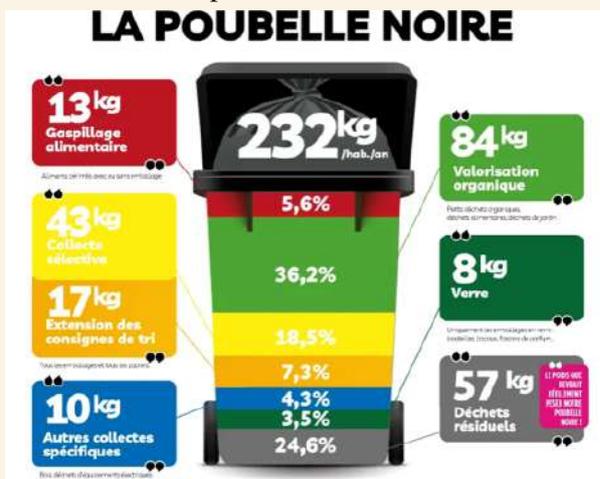
Environnement- Collecte des déchets

Ensemble continuons à réduire nos déchets !

L'évolution de nos modes de vie et de nos habitudes de consommation, ont entraîné ces dernières années, une explosion des quantités de déchets à traiter.

Adopter le geste de tri est une des solutions pour contenir l'accroissement du volume de nos déchets. C'est le geste pour préserver notre environnement mais aussi pour réduire les coûts de la collectivité en matière de collecte et de traitement des déchets. En effet, le traitement d'une tonne de déchets résiduels (les déchets ne pouvant être recyclés et finissant dans votre poubelle sac noir) coûte bien plus cher que le traitement d'une tonne de déchets recyclés.

En 2019, les Aveyronnais et Aveyronnaises ont produit 62 306 tonnes d'ordures ménagères, soit 232 kg par habitant par an ! Afin de mieux comprendre ces chiffres, le SYDOM a réalisé une caractérisation des déchets du sac noir sur la base d'échantillons représentatifs et ainsi identifier le contenu type d'un sac noir produit par un habitant aveyronnais



Sur les 232 kg produits, une part importante aurait pu être évitée, comme les :

- 84 kg de déchets organiques (déchets alimentaires et de jardin),
- 43 kg d'emballages qui ont déjà leur place dans la poubelle jaune (+17 kg extension consigne de tri),
- 13 kg de gaspillage alimentaire,
- 10 kg autres collectes (bois, électronique, dangereux, toxique)
- 8 kg de verre

Mais il est encore possible de réduire le poids de nos sacs des ordures ménagères afin d'atteindre au maximum 57 kg de déchets résiduels par habitant par an ! Ainsi, à compter du 1er novembre 2021, tous les emballages se trient ! Un nouveau « Mémotri » a été distribué dans tous les foyers aveyronnais afin d'expliquer la simplification du geste de tri.

Tous les emballages plastiques sans exception, comme les films, barquettes, pots, boîtes... et tous les emballages métalliques tels que les bouchons et capsules rejoindront la poubelle jaune. Cette démarche s'inscrit dans une volonté affichée de réduire toujours plus le sac noir afin de valoriser et recycler le maximum de déchets.

**Retrouvez et téléchargez
la brochure
sur les consignes de tri
<https://trionstoulesemballages.fr>**

QUIZZ: TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1- Je rince mes emballages avant de les mettre dans la poubelle jaune ?

Oui non

2- Où jeter mes vieilles chaussures ?

Sac jaune sac noir colonne textile

3 – J’emboîte mes emballages avant de les jeter dans la poubelle jaune ?

Oui non

4- Où jeter ma canette de soda ?

Sac jaune sac noir dans le fossé

5- Puis-je déchirer les papiers avant de les mettre dans la poubelle jaune ?

Oui non

6- Que faire de mes médicaments périmés ?

Pharmacie sac noir sac jaune

7- Où jeter un verre cassé ?

Sac jaune sac noir colonne verre

8- J’utilise le service portage de repas. Où jeter les barquettes ?

Sac jaune sac noir

9- Où jeter les ampoules usagées ? (plusieurs réponses possibles)

déchetterie sac noir bornes magasins

10- Si tous les papiers se recyclent, puis-je mettre les masques, mouchoirs en papiers, essuie-tout, dans la poubelle jaune ?

Oui non

11- Que faire de mes appareils électroménagers cassés ? (plusieurs réponses possibles)

Magasins sac noir déchetterie sur le trottoir

12- Qu’indique le logo vert sur les emballages ?

Que l’emballage est recyclable

Qu’une contribution a été versée pour sont recyclage

Que l’emballage est en matière recyclée

13- A quoi doivent servir les sacs jaunes ?

Au tri aux déchets non recyclables à ranger mes couvertures d’hiver

14- Qui est en charge de la collecte des ordures ménagères ?

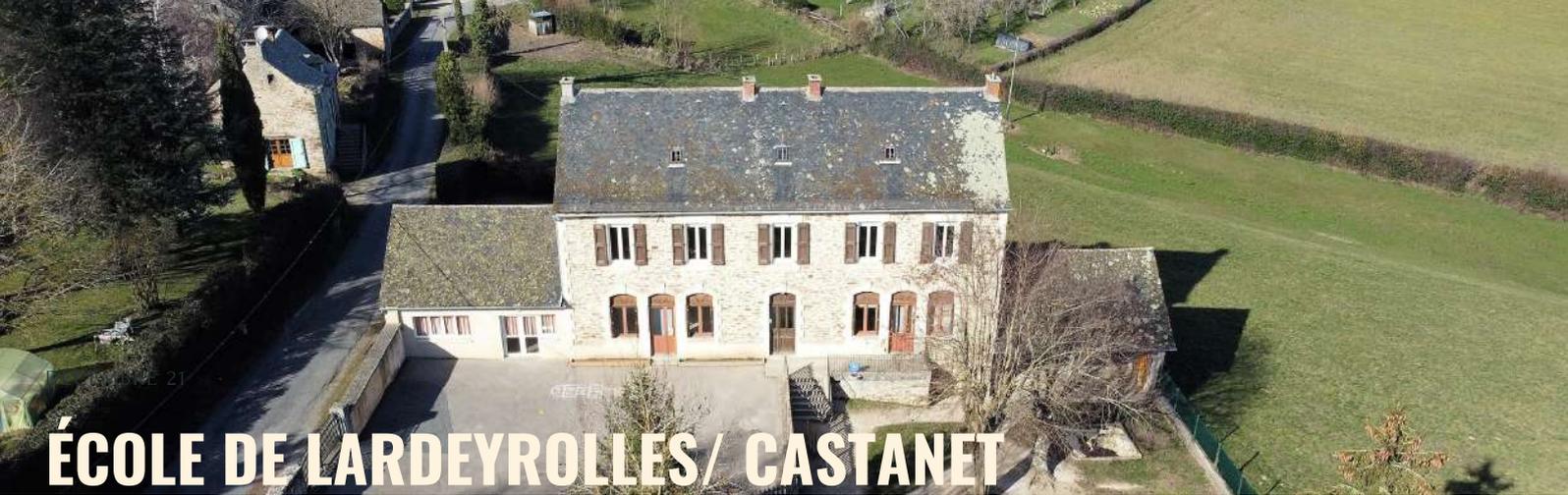
Le département la communauté des communes le SYDOM

QUIZZ: LES RÉPONSES

- 1- Il est inutile de rincer les emballages, il suffit de bien les vider.
Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau.
- 2- Chaussures, maroquinerie, vêtements sont à déposer dans une colonne textile, même usagés, mais non souillés.
Pensez également aux associations caritatives.
- 3- Afin de faciliter leur tri, je n'emboîte pas, ni ne compresse, mes emballages.
- 4- Tous les emballages en métal tels que les conserves, bouchons, capsules, canettes.....
sont à jeter dans le sac jaune.
- 5- Non, il ne faut pas déchirer le papier pour maximiser son recyclage, trop petit
il ne passera toutes les étapes du tri et ne sera pas revalorisé.
- 6- Les médicaments sont à ramener en pharmacie, seul l'emballage carton peut être jeté dans le sac jaune.
Les déchets médicaux à risques (piquants, coupants, contaminants) doivent être jetés
dans un collecteur spécifique et à ramener en pharmacie pour éviter tout risque sanitaire.
- 7- Les verres de tables, les plats transparents sont à jeter dans la poubelle noire, se sont de faux amis.
Seul les bouteilles et les emballages en verre sont à jeter dans la colonne verre, ils sont recyclables à l'infini.
- 8- Tous les emballages plastiques sans exception rejoignent la poubelle jaune.
- 9- Les ampoules usagées sont à déposer en déchetterie ou dans une borne dédiée en magasin,
comme les piles qui contiennent des substances toxiques.
- 10- Ils ne sont pas recyclables et présentent un risque de contamination pour les agents du tri.
Il existe aujourd'hui des circuits spécifiques pour le recyclage des masques mais pas celui des sacs jaunes.
- 11- Les appareils électroménagers sont à déposer à la déchetterie. Dans le cadre d'un nouvel achat,
les enseignes sont tenues de reprendre votre ancien appareil gratuitement.
- 12- En réalité ce logo Point Vert signifie seulement que la société qui fabrique le produit adhère et verse une
contribution à l'une des sociétés en charge du tri et du recyclage des déchets en France.
- 13- L'usage des sacs jaunes est la collecte des déchets recyclables, ils seront également recyclés.
Ils sont à retirer en mairie, gratuitement, mais leur distribution n'est pas illimitée.
- 14- C'est la communauté de commune qui est en charge de la collecte des déchets.
Le SYDOM n'intervient qu'après la collecte des déchets ménagers et a pour missions le regroupement,
le transport, la valorisation et l'élimination de ces derniers.

Sources article et quiz : site du SYDOM





ÉCOLE DE LARDEYROLLES/ CASTANET

Notre école conserve un effectif stable avec 29 élèves :

– 19 en maternelle-CP avec Adeline Alandry secondée par Nadine Rey (Atsem),

Une nouvelle entrée est prévue d'ici la fin de l'année scolaire. 10 en CE-CM avec Samantha Marc
La cantine et le ramassage sont assurés par Béatrice Mazars et la garderie par Céline Aignan-Bernard,

Notre école adhère à plusieurs projets :

- rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur
- écoles au cinéma avec l'assistance à la projection d'un film par trimestre
- obtenir le label éco-école avec cette année la construction de mangeoires et nichoirs pour les oiseaux avec l'aide de la ligue de protection des oiseaux,.

Toutes ces activités sont réalisables grâce à l'aide financière de L'APE qui organise plusieurs festivités (quine, kermesse...)

Depuis le 1er janvier 2021, notre école fait partie du SIVOS Pays Ségali (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) avec 9 autres écoles du territoire et un effectif de 630 élèves. C'est lui qui gère toute l'organisation et le personnel du périscolaire de nos écoles(garderies, cantines) ainsi que l'entretien des bâtiments. Tous les coûts étant mutualisés cela nous permet d'avoir un prix des repas (3,85€) et de garderie (forfait journalier de 0,55 à 0,65€ suivant le coefficient familial).

Par conséquent, le prix devient abordable pour toutes les familles.

L'association « Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron » souhaite animer un projet autour de l'arbre sur le territoire du Ségala, auquel elle associerait les écoles du territoire, Il a été proposé au SIVOS qui a décidé d'y adhérer.

Le programme se déroulera en 3 étapes :

- récolte de graines d'espèces locales qui seront envoyées en pépinière
- plantation des arbres
- présentation d'une exposition sur un thème choisi par l'école.

Notre école y participera sur l'année scolaire 2022-2023.



LABEL INTERNATIONAL
D'ÉDUCATION AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Centre Social et Culturel du Pays Ségali

Un acteur au service du développement social local

Le Centre Social et Culturel du Pays Ségali c'est :

Des services gratuits pour la population et des permanences proches de chez vous

* Point Info Séniors (dispositif Conseil Départemental): guichet unique de proximité dédié aux personnes de plus de 60 ans,

à leur entourage et aux professionnels

Si vous souhaitez obtenir des informations sur :

- le maintien à domicile : service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transport, sortie d'hospitalisation...
- les structures d'accueil : accueil de jour, temporaire, foyer logements, résidences pour personnes âgées autonomes, EHPAD.....
- les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
 - les démarches administratives
 - L'accès aux droits
 - les financements possibles...

La coordinatrice vous accueille soit :

- lors des permanences : le lundi après-midi à Naucelle, le jeudi matin à Baraqueville et le vendredi matin à Cassagnes
 - ou à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer
- N'hésitez pas à la contacter au 07.50.64.84.72 ou 05.65.72.29.19

* France Services Itinérante du Pays Ségali (dispositif d'Etat)

un service ouvert à tous pour vous aider dans toutes vos démarches administratives du quotidien :

CAF : APL, prime d'activité, prestations familiales...

MSA : APL, prime d'activité, prestations familiales, santé, retraite...

Assurance Retraite : Dossier retraite, réversion...

Pôle Emploi : Inscription, actualisation, informations...

DGFIP: Déclaration des revenus, prélèvement à la source, questions diverses...

Assurance Maladie : Ouverture de compte, informations...

Ministère de l'Intérieur : Carte grise, permis, dossier préalable demande carte identité...

Ministère de la Justice : Information, Orientation...

La Poste : renseignements ...

6 lieux de permanences : lundi matin à Colombières - Mardi toute la journée à Naucelle au Centre Social – Mercredi matin à la Médiathèque de Ceignac – Jeudi matin Mairie de Moyrazes – Jeudi toute la journée à Baraqueville au Foyer Logement – Vendredi matin Mairie de Cassagnes

Deux animatrices vous accueillent, vous informent et vous accompagnent pour réaliser vos démarches en ligne.

En lien direct avec les partenaires, elles peuvent les solliciter pour vos questions complexes et faciliter la prise de rendez-vous si nécessaire.

Contact au 05.65.72.29.19 ou 07.50.64.91.78

*Des projets d'animation de territoire avec des actions itinérantes sur le territoire intercommunal :

- . autour de la parentalité : des groupes de paroles de parents, des ateliers parents enfants, des conférences débat
- . autour de la prévention santé : Pauses Tchatches dans tous les collèges du pays Ségali avec un éducateur spécialisé
- . autour du bien vieillir : groupe de parole d'aidant, activités diverses adaptées aux séniors
- . autour de la solidarité : vestiaire solidaire, banque alimentaire, Répar'Café...
- . autour d'ateliers intergénérationnels : ateliers créatifs, cuisine
- . autour de spectacles proches de chez vous.

***Un soutien à la vie associative du Pays Ségali avec :**
*** Des outils de communication pour les forces vives du Pays Ségali : l'Agenda Culturel,**
la plaquette « Activité Enfants Adolescents en Pays Ségali », le Journal l'Associatif.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez diffuser les informations de votre association
*** Mise à disposition de matériel, aide au montage de dossiers, impressions de documents...**
Pour connaître l'ensemble des actions du Centre Social et Culturel sur le Pays Ségali, connectez-vous :
www.centresocialecultureldupayssegali.com ou sur notre page Facebook

Pour tout renseignement complémentaire contactez le 05.65.72.29.19
Une équipe est là pour vous accueillir, vous informer, vous orienter et bâtir avec vous et pour vous,
habitants et forces vives du territoire, des projets visant le bien vivre en Pays Ségali.



DÉMOGRAPHIE 2021

Naissances

Louise FABRE AUGUY à Castanet le 19 Janvier 2021
Alexye LHERBIER COLOMBANI à Lardeyrolles le 20 Février 2021
Alice FRIGOUL HUSSON à Lardeyrolles le 16 Juin 2021
Léonie BENHOUMANI à Lardeyrolles le 12 Juillet 2021
Aylan JULIEN à Lardeyrolles le 31 Août 2021

Mariages

14 Août 2021 : Marie PAYET et Johann LEONIE domiciliés à Lardeyrolles
21 Août 2021 : Emilie TRANIER et Nicolas CROS domiciliés à Rieupeyroux

Décès

Bernard CAYSSIALS Lescure d'Albi (81) le 16 Novembre 2020, 90 ans inhumé à Lardeyrolles
Claude CEGALERBA La Merguie le 19 Avril 2021, 72 ans inhumé à Lardeyrolles
Paul TOURNIER Rodez le 1 Juin 2021, 94 ans inhumé à Lardeyrolles
Fernande DOUZIECH née Raynal à Salettes le 15 juillet 2021, 95 ans inhumée à Lardeyrolles
Paul FOUCRAS Decazeville le 3 Juillet 2021, 93 ans inhumé à Lardeyrolles
Cédric DALMIERES La Plane le 7 juillet 2021, 42 ans inhumé à Castanet.
Anne Marie DOUZIECH Ginestet le 12 septembre 2021, 78 ans, inhumée à Rieupeyroux
Danièle VABRE née Hygounenq Le Bourguet le 2 octobre 2021, 82 ans, inhumée à Castanet
Abel CASTAN Luc La Primaube le 19 Octobre 2021, 89 ans inhumé à Lardeyrolles
Jacky AZEMAR Lot la Capelle le 10 novembre 2021, 76 ans inhumé à Mauguio (34)
Maurice RAYNAL Le Poteau le 16 Novembre 2021, 89 ans inhumé à Lardeyrolles
Alexandre GOMBERT Valenciennes le 24 octobre 2021, 46 ans inhumé à Castanet
Serge MAUREL Rieupeyroux le 26 Novembre 2021, 64 ans inhumé à Castanet

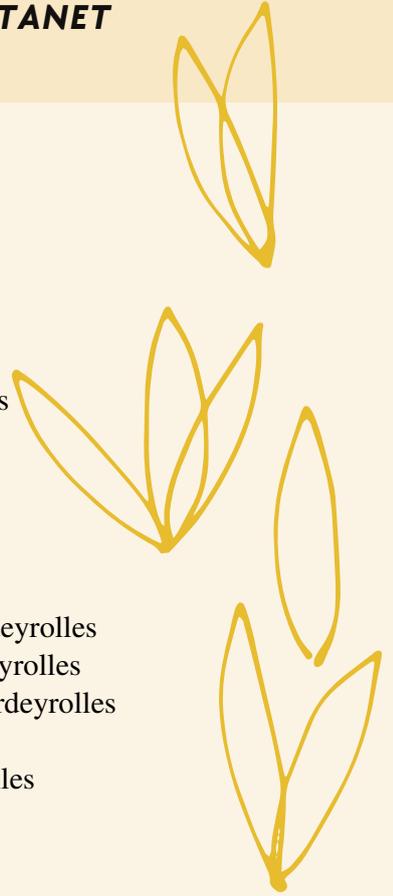




ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE CASTANET

BEGON Mathieu Mme PILLET Anissia, Sever
M JUILLARD Nicolas, Bourg de Castanet
M DELBES Jean-Marie, Bourg de Castanet
BOYER Pierre- Elie, Bourg de Castanet
M SAINE Jean-Pierre, Bourg de Castanet
M RODRIGUES Stephane, Lalo
Mlle CLEYER-MERLE Romy Lalo
M GOUDET Alain, Le Contourès
M LAURENT Gilles et Mlle BARDY Pauline, Le Contourès
M DUBOIS PORTAL Eric, L'Herm
M et Mme DENIN Didier et Virginie, Les Estivals
M SEVILLA Aurélien, Ginestet
M SEVILLA Lilian, Ginestet
M REBOIS Bruno Lot La Capelle Lardeyrolles
M TEULIER Gabin et Mlle BOYER Caroline, Lot La Capelle Lardeyrolles
M LHERBIER Nicolas et Mlle COLOMBANI Audrey, Lot Lardeyrolles
M BENHOUMANI Damien et Mlle BOULET Margot, Le Bourg Lardeyrolles
Mme JONQUET Stéphanie, Le Bourg Lardeyrolles
M ROY Fabrice et Mlle ALBINET Lorie, Le Bourg Lardeyrolles
Mme MOLINES Line et M MAUPOIX Yves, Sardières



POINT INFO

URBANISME CASTANET

Après avoir échangé sur le sujet de l'aménagement des lotissements, Monsieur ARNAUD Viala avait mis en évidence lors de sa venue l'opportunité pour la commune de Castanet, d'être encore en « Carte Communale » et a invité les administrés qui possèdent des terrains en zone constructible à lotir avant l'intégration prochaine du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui impliquera des contraintes supplémentaires, ainsi que des restrictions drastiques des zones constructibles

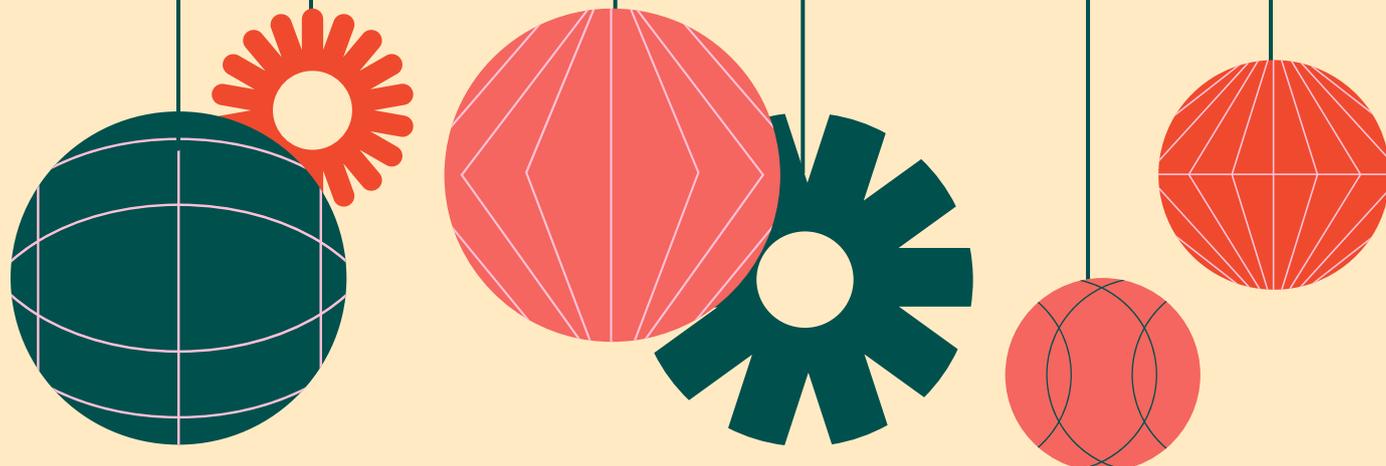
On constate avec plaisir que nous avons eu une arrivée massive de nouveaux habitants et nous leur souhaitons la bienvenue. Nous comptons sur nous tous pour leur réserver un accueil chaleureux.

Vous avez certainement vu la vidéo présentant notre commune sur le site de la mairie et sur les réseaux sociaux; vidéo qui fait suite au reportage de France 3 dans lequel M le Maire vantait les bienfaits de vivre en milieu rural. *(Vous pouvez la consulter sur You tube en cliquant: Castanet en Aveyron, ou sur notre rubrique Habitat du site internet www.castanet12.fr)*

A ce propos, nous vous rappelons que des terrains sont toujours disponibles : il reste 5 terrains au lotissement la Capelle à Lardeyrolles et 5 terrains au Belvédère à la tournée de Castanet.

Par ailleurs, les demandes en rénovation ou restauration sont de plus en plus fortes. Si vous possédez un bien à vendre, c'est peut-être une opportunité qui se présente à vous.





LES ASSOCIATIONS

2022- CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROJETS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE CASTANET

janv-22	févr-22	mars-22
Mardi 4 Janvier : Après midi Jeux et galettes à Lardeyrolles- Le club des deux clochers	Mardi 1 février: Après midi Crêpes à Castanet- Le club des deux clochers	Mardi 1er mars: après midi Jeux et rissoles à Lardeyrolles- Le club des deux clochers
Dimanche 9 Janvier: Vœux de la municipalité	Dimanche 6 février: Quine de l'école- APE école de Lardeyrolles	Dimanche 13mars: Repas chasse tête de sanglier
Dimanche 23 ou 30 janvier: Repas des conscrits - Comité de Lardeyrolles	Dimanche 13 février: Quine de la chasse	Mardi 15 mars : sortie stockfisch à Sauveterre de Rouergue- Club des deux clochers
	Dimanche 19 février: Gratounade- Comité de Lardeyrolles	Date à confirmer: Messe et Repas St Joseph Paroisse de Lardeyrolles
avr-22	mai-22	juin-22
Mardi 5 Avril : après midi jeux à Castanet- Le club des deux clochers	Date à fixer durant le mois de mai: Journée citoyenne	Samedi 25 Juin: Manifestation de la municipalité: Inauguration des chantiers, départ de Rolande, et arrivée des nouveaux élus
Samedi 9 Avril: Bal des conscrits de Lardeyrolles	Mardi 3 Mai: Après-midi Jeux - Le club des deux clochers	Mardi 28 Juin : sortie de Printemps à Collonges la Rouge- Le club des deux clochers
Vendredi 22 Avril: Repas assemblée générale le Pesquié <i>Toute personne désire intégrer le bénévolat du Pesquié est la bienvenue !</i>	Dimanche 8 Mai: Concours La Chabraque	
Mardi 26 Avril: Goûter du printemps et visite de la Chabraque- Club des deux clochers		
Prévision Avril: Prévision d'une manifestation randonnée/tripoux École		
juil-22	août-22	sept-22
Samedi 2 Juillet: Nettoyage du Pesquié- Repas de début de saison <i>Un grand merci aux bénévoles</i>	Samedi 6 Août: Fête de Lardeyrolles	Mardi 6 Septembre : après midi jeux à Castanet
Dimanche 3 Juillet: Kermesse de l'école Lardeyrolles-Castanet	Dimanche 7 Août: Fête de Lardeyrolles	Samedi 10 septembre au samedi 17 septembre : voyage au Pays Basque- Club des deux Clochers
Vendredi 8 Juillet: Ouverture de la Guinguette du Pesquié en collaboration avec le comité des fêtes de Castanet	Jeudi 25 Août: Fermeture du Pesquié	
Samedi 9 Juillet: Fête de Castanet	Vendredi 26 Août: Repas des bénévoles- Le Pesquié	
Dimanche 10 Juillet Fête de Castanet	Samedi 27 Août: Nettoyage du Pesquié- Repas de remerciements des bénévoles fin de saison	
oct-22	nov-22	déc-22
Mardi 4 Octobre : sortie en Lozère- Le club des deux Clochers	Dimanche 6 Novembre: Quine de la Paroisse de Lardeyrolles	Samedi 3 décembre: Assemblée Générale du club des deux Clochers
Samedi 8 Octobre: Brasucade à Lardeyrolles- Comité de Lardeyrolles		
Mardi 25 Octobre : Goûter d'automne avec animation à Castanet Le club des deux Clochers		

Ces manifestations sont prévisionnelles et seront confirmées en temps voulu par les associations

RETROUVEZ LA LISTE DE TOUTES LES ASSOCIATIONS, LES CONTACTS TÉLÉPHONIQUES SUR LE SITE WWW.CASTANET12.FR



Bénévolat: toute personne souhaitant intégrer une association est invitée à se rapprocher des représentants des associations, ou en faire part à la mairie de Castanet.